



24 mars 2017

Communiqué

Une annonce décevante du Ministre de la Famille

Hier, jeudi 23 mars, le ministre de la Famille, aussi ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine, a annoncé 10 millions\$ pour les services de garde éducatifs en vue de faciliter la transition vers l'école. Nous sommes perplexes et déçus devant cette annonce.

D'abord, précisons que les nouvelles sommes représentent dans les faits un peu plus de 8 millions\$ puisque 2 millions\$ des montants annoncés avaient déjà été fait l'objet d'une [nouvelle](#) le 21 novembre 2016. Le Ministre remet sur la table un montant de 2,8 millions\$ accordé aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial. Dans les faits, il vient bonifier de 800,000\$ l'octroi de 2 millions annoncé à l'automne en expliquant que le Ministère a souhaité accepter plus de projets en raison de la qualité des nombreux dossiers déposés. Ce qui est une bonne nouvelle en soi.

Au lendemain de la présentation du budget fédéral qui nous apprenait l'injection de 7 milliards sur trois ans pour le développement de nouvelles places en services de garde subventionnés, comprenant que le Québec, fort d'un statut particulier bénéficie d'une marge de manœuvre pour utiliser ces argents, nous aurions souhaité que ces sommes soient investies dans la consolidation du réseau existant et dans la qualité des services. En termes clairs, les corporations devraient pouvoir compter sur des hausses de subventions afin de suivre l'augmentation de leurs propres coûts et même s'engager dans l'ajout de personnel ou d'heures de travail pour appuyer les équipes en place (temps de travail qui a dû être coupé ou diminué au cours des dernières années) ou de consacrer des montants à l'entretien sain et normal des bâtiments, pour ne donner que quelques exemples.

Le réseau des services de garde éducatifs porte encore les traces des exigences d'optimisation financière (dans les faits : restrictions budgétaires) qui ont occasionné une diminution de plusieurs conditions qui peuvent affecter la qualité des services. Le 22 mars dernier, la chercheuse et professeure, [Christa Japel](#), de l'UQAM, nous démontrait encore une fois à l'occasion du [Congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage](#), l'importance, voire la nécessité, d'accentuer la qualité des services éducatifs aux jeunes enfants, en particulier pour les enfants plus vulnérables.

Nous espérons davantage. Nous sommes, comme le ministre, préoccupés par la transition scolaire des enfants, et nous comptons bien utiliser les montants alloués à bon escient. Toutefois, nous croyons que l'octroi du gouvernement fédéral jumelé aux importants surplus du gouvernement québécois devraient permettre d'investir afin de consolider le réseau des centres de la petite enfance et de la garde en milieu familial régie et de garantir accessibilité et qualité des services aux enfants et à leurs parents. Espérons que de meilleures nouvelles nous attendent avec la présentation du nouveau budget à venir le 28 mars....

-30-

Pour obtenir des renseignements :

Élise Paradis

direction@rcpeqc.org

418-842-2521 poste 222

418-524-2733

23 mars 2017

Le Regroupement des centres de la petite enfance est un organisme sans but lucratif qui rassemble et représente 114 corporations de centres de la petite enfance et de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

<http://www.rcpeqc.org/>